

Observatoire de la formation

10^{ème} Classe Préparatoire Intégrée

Depuis 2008, la CPI prépare de jeunes diplômés aux épreuves écrites et orales des différents concours de catégorie A et B de l'administration pénitentiaire. Cette préparation est réservée à un public extérieur à l'administration pénitentiaire qui, en raison de son profil, de critères de ressources, de mérite et de motivation, est éligible au dispositif d'égalité des chances dans l'accès aux fonctions publiques.

Ces auditeurs bénéficient d'enseignements dans des disciplines diverses telles que le droit pénal et la procédure pénale, le droit public, le droit pénitentiaire, la criminologie ou encore la culture générale.

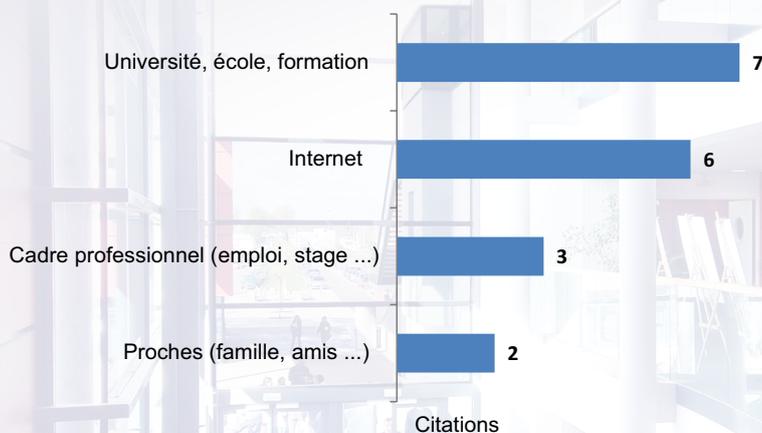
Ils se verront également proposer chaque semaine des préparations à l'oral et à l'écrit dans les conditions des concours.

A retenir

- 15 personnes (12 femmes et 2 hommes¹) sont entrées en formation le 5 septembre 2018 pour une durée d'un an.
- La moyenne d'âge des élèves est de 24 ans.
- Parmi les auditeurs, 11 ont un diplôme en droit, 3 en sciences humaines et une personne possède un diplôme d'Etat d'assistant de service social.
- Le premier concours visé est celui de CPIP.
- Les élèves sont motivés par le souhait de travailler sur la réinsertion des personnes détenues et attendent de renforcer et d'étendre leurs connaissances.

Connaissance de la CPI

Graphique 1 : Par quel(s) intermédiaire(s) avez-vous eu connaissance de l'existence de la CPI ? (plusieurs réponses possibles)



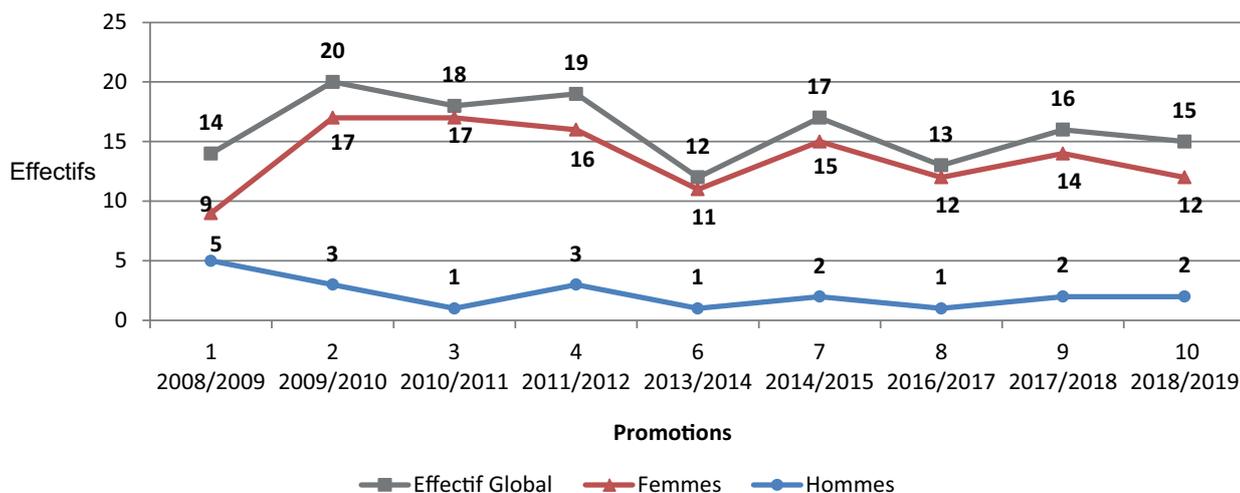
Les élèves ont principalement eu connaissance de la Classe Préparatoire Intégrée par le biais de l'université, l'école ou encore la formation (7 personnes) et par internet (6).

Par ailleurs, le cadre professionnel est mentionné en tant que source d'informations par 3 personnes et les proches par 2 élèves.

¹ Une personne n'a pas répondu à la question sur le genre.

Profil sociodémographique

Graphique 2 : Evolution des effectifs de la CPI depuis la première promotion

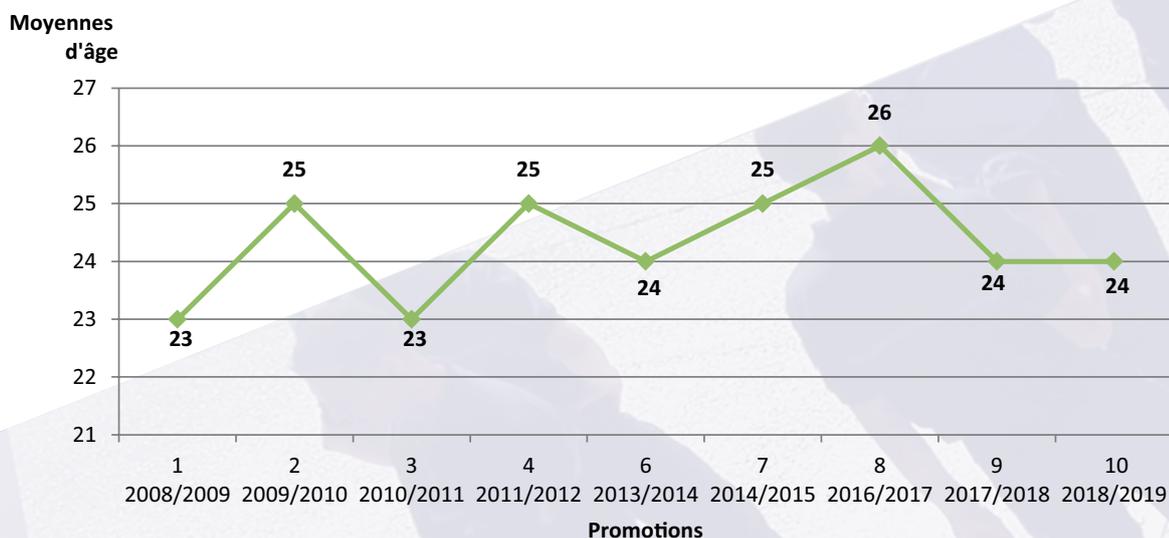


La dixième promotion de la CPI compte 15 personnes dont 12 femmes et 2 hommes².

Comme l'indique le graphique, les effectifs par promotion

varient entre 12 et 20 auditeurs. La répartition entre les hommes et les femmes reste assez stable avec des proportions de femmes élevées.

Graphique 3 : Evolution de l'âge moyen depuis la première promotion



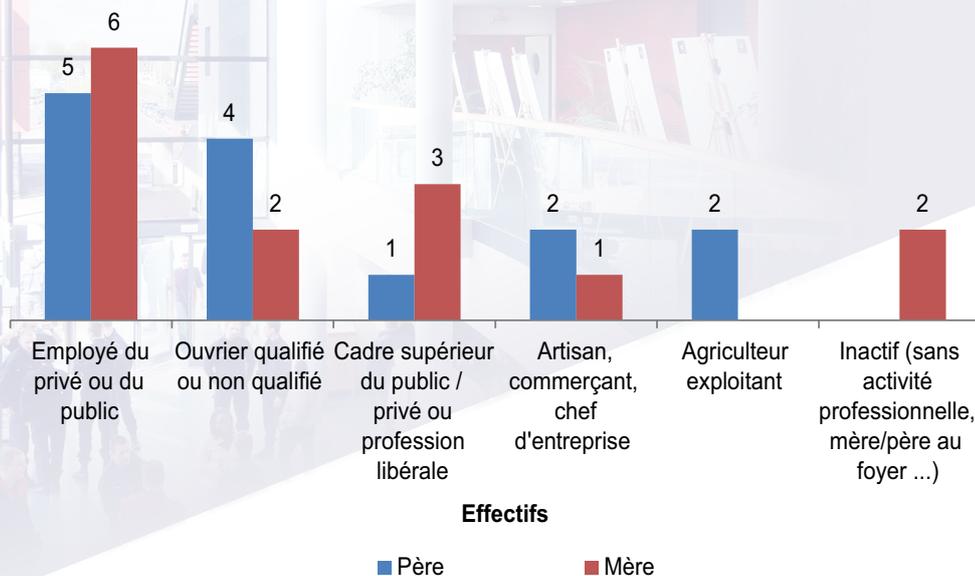
Les moyennes d'âge varient entre 23 et 26 ans. Les élèves de la dixième promotion de la CPI ont 24 ans en moyenne, comme c'était le cas pour les élèves de la précédente promotion.

La situation matrimoniale est à l'image du jeune âge des auditeurs avec 14 personnes célibataires et sans enfant. Une personne n'a pas répondu à cette question.

En outre, toutes les directions interrégionales sont représentées en ce qui concerne les provenances d'origine des élèves.

² Une personne n'a pas répondu à cette question.

Graphique 4 : Appartenance socioprofessionnelle des parents



La catégorie professionnelle la plus représentée parmi les parents des participants est celle des employés (5 pères et 6 mères). Apparaissent ensuite les ouvriers (4 pères et 2 mères). On constate une certaine hétérogénéité des origines sociales des élèves puisque toutes les catégories socioprofessionnelles ont été citées.

Par ailleurs, 12 participants ont bénéficié d'une bourse délivrée sur critères sociaux durant leurs études supérieures. Ils sont 4 à avoir fréquenté des établissements scolaires situés en zone d'éducation prioritaire (ZEP) au cours de leur scolarité. En outre, aucun élève ne vit dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (anciennement ZUS).

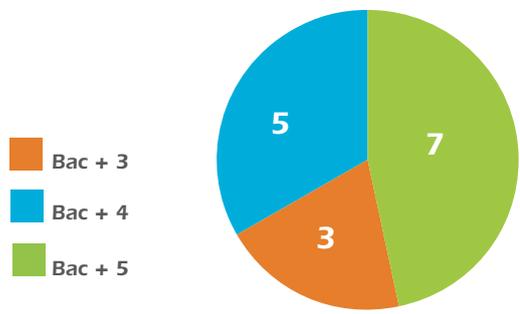
Parcours scolaire et professionnel

Graphique 5 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs

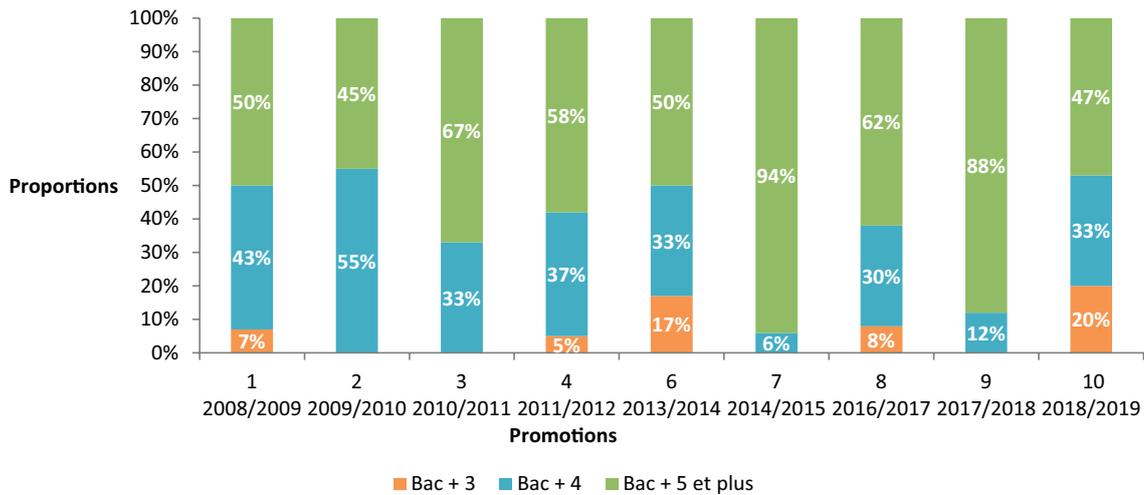
Pour rappel, le niveau de diplôme requis pour se présenter aux concours de catégorie A de l'administration pénitentiaire est Bac+3.

Sur les 15 élèves de la promotion, 7 sont diplômés d'un Bac+5, 5 d'un Bac+4 et 3 d'un Bac+3.

Par ailleurs, 11 personnes ont suivi des études de droit, 3 sont titulaires d'un diplôme en sciences humaines et une personne a un diplôme d'Etat d'assistant de service social.



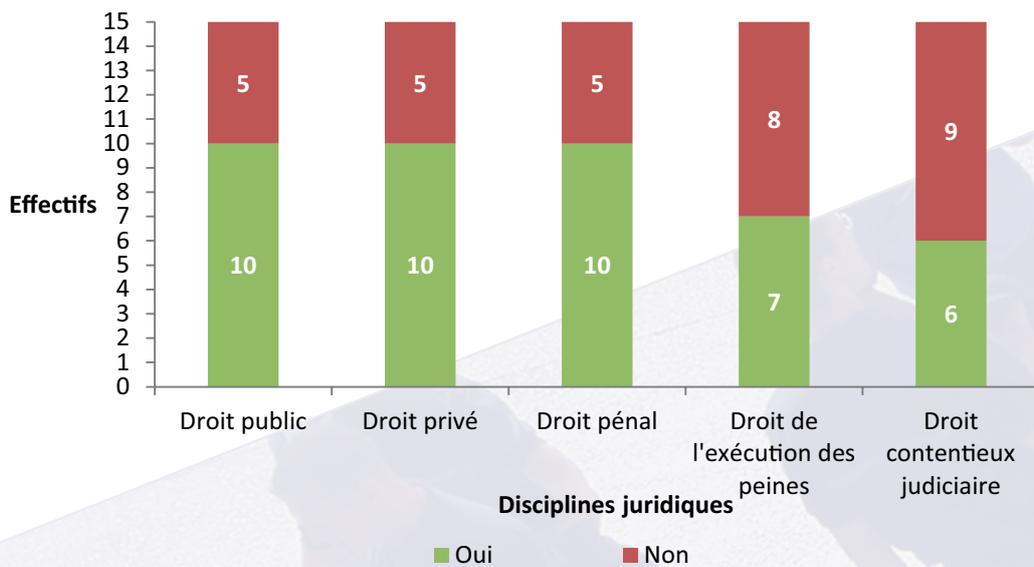
Graphique 6 : Evolution du niveau de diplôme depuis la première promotion



Toutes promotions confondues, les auditeurs de la CPI sont au minimum 83% à être titulaires d'un diplôme supérieur à Bac+3. Cette proportion atteint même les 100% pour certaines promotions (2, 3, 7 et 9).

La 10^{ème} promotion de la CPI est finalement la plus hétérogène en termes de niveaux de diplômes, de la même manière que la 6^{ème} promotion.

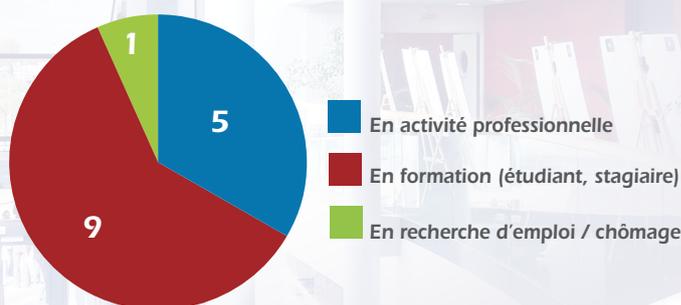
Graphique 7 : Disciplines juridiques étudiées par les élèves de la 10^{ème} promotion de la CPI



Parmi les 15 élèves de la CPI, 10 ont déjà fait du droit public, du droit privé et du droit pénal. Par ailleurs, 7 élèves ont déjà suivi des cours portant sur le droit d'exécution des peines. Finalement, comme les années précédentes, le droit contentieux judiciaire est la discipline la moins connue (seulement 6 personnes l'ont déjà étudiée).

Par ailleurs, l'année précédant l'intégration de la CPI, 4 élèves ont passé le concours de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP).

Graphique 8 : Situation socioprofessionnelle au moment de la candidature à la CPI – Effectifs

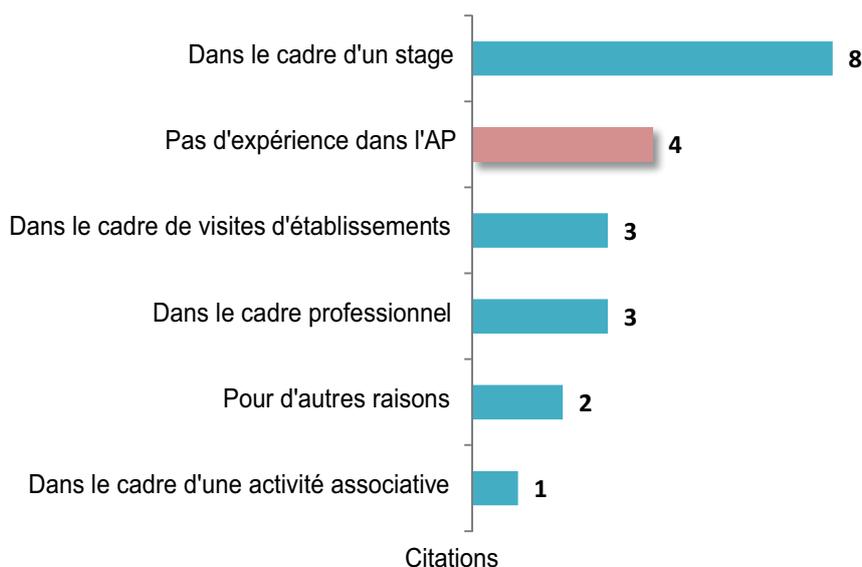


Au moment de leur candidature à la CPI, la majorité des élèves était encore en formation (9). Cinq étaient en activité professionnelle : 3 dans la fonction publique d'Etat en catégorie A et B, une personne dans la fonction publique hospitalière en

catégorie C et un élève travaillait dans le privé. Ces expériences ont duré entre 6 mois et 3 ans.

Par ailleurs, une personne était en recherche d'emploi lors de sa candidature à la CPI.

Graphique 9 : Expérience dans l'administration pénitentiaire (plusieurs réponses possibles)



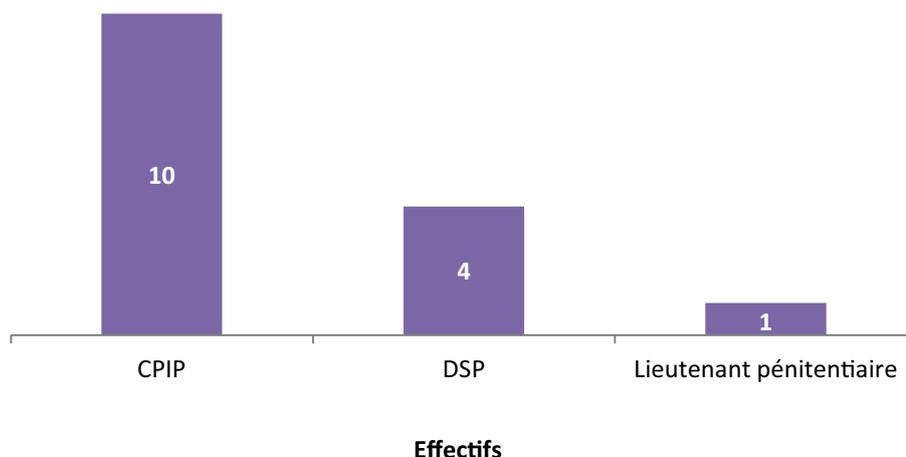
La majorité des participants a déjà eu au moins une expérience dans l'administration pénitentiaire. Pour la plupart des élèves, ces expériences se sont déroulées dans le cadre d'un stage (8), principalement lors d'un stage d'observation en service pénitentiaire d'insertion et probation. Par ailleurs, pour 3 personnes, il s'agit de visites d'établissements pénitentiaires. Trois élèves ont une expérience professionnelle dans l'administration pénitentiaire : deux personnes étaient contractuelles, en tant que rédactrice juridique en service du droit pénitentier et comme CPIP. Une personne exerçait en qualité d'infirmière.

En outre, 5 personnes ont une expérience dans la prise en charge de publics en situation de précarité, auprès de :

- personnes en situation de précarité socio-économique
- personnes âgées
- personnes en situation de handicap
- personnes détenues ou familles de personnes détenues
- enfants en difficultés.

Perspectives d'avenir et attentes vis-à-vis de la formation

Graphique 10 : Principal concours visé par les élèves de la 10^{ème} CPI



Le premier concours visé est celui de CPIP (10 élèves), devant celui de DSP (4). Une personne souhaite se présenter au concours de lieutenant pénitentiaire.

A titre de comparaison, les deux principaux concours visés par la 9^{ème} promotion de la CPI étaient ceux de DSP et de DPIP. Les niveaux de diplômes plus élevés de ces derniers (88% de Bac+5) peuvent expliquer le souhait de ces élèves d'occuper des fonctions à responsabilités.

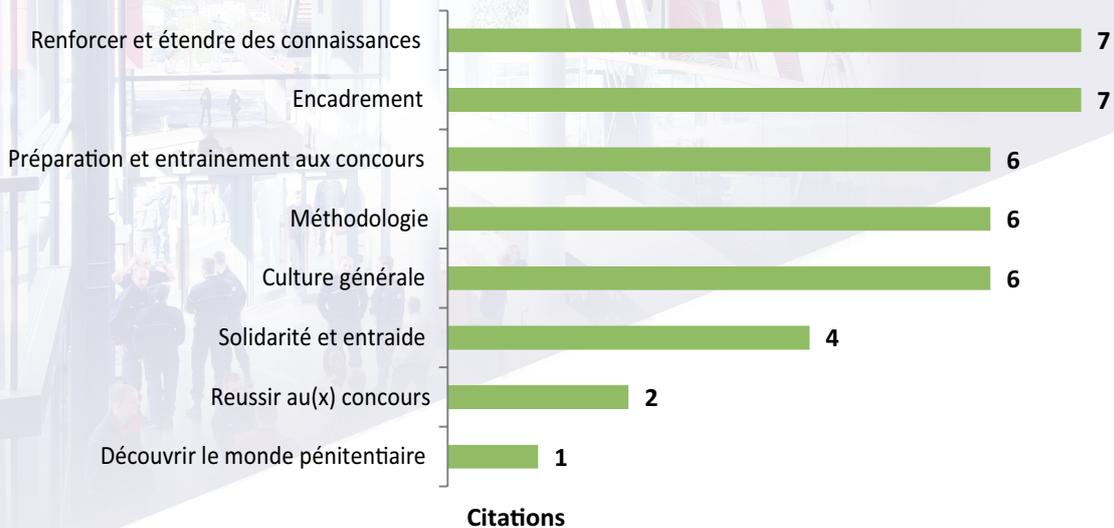
Graphique 11 : Motivations des élèves la 10^{ème} CPI à l'entrée en formation (plusieurs réponses possibles)



Sept élèves sont motivés par le fait de travailler sur la réinsertion des personnes détenues. Par ailleurs, 4 personnes ont mentionné l'intérêt pour le métier qu'ils ambitionnent d'exercer, 4 autres la mission du service public et 4 élèves ont la volonté d'accompagner des publics en difficultés.

En outre, 3 personnes souhaitent agir pour la prévention de la récidive et 3 autres élèves ont mentionné l'intérêt pour les relations humaines. Deux personnes sont motivées par l'envie de travailler pour la Justice. Une personne est attirée par le statut de fonctionnaire et l'atteinte de divers objectifs.

Graphique 12 : Attentes des élèves de la 10^{ème} CPI envers la formation (plusieurs réponses possibles)



Les élèves ont formulé de nombreuses attentes envers la formation. Dans un premier temps, 7 personnes souhaitent renforcer et étendre des connaissances et 7 auditeurs attendent un encadrement et un accompagnement de qualité.

Ensuite, à nombre de citations égales (6), les élèves ont mentionné : la préparation et l'entraînement aux concours, la méthodologie, ainsi que la culture générale.

Quatre élèves comptent sur la solidarité et l'entraide dans la formation et 2 personnes ambitionnent de réussir au(x) concours.

Une personne souhaite découvrir le monde pénitentiaire.



10^{ème} Classe Préparatoire Intégrée 2018 - 2019

OCTOBRE 2018

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99


École nationale
d'administration
pénitentiaire